

**COMITÉ DE PARENTS**  
**Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 13 juin 2019**  
 Au siège social de la CSP situé au 1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville

---

**PRÉSENCES/ABSENCES / REPRÉSENTANT(E)S**

PRÉSENCES/ABSENCES / REPRÉSENTANT(E)S			
Albert-Schweitzer	Sylviane Jinchereau	Le Tournesol	Carine Poirier - ABSENTE
Antoine-Girouard	Suzanne Lataille - ABSENTE	Les Jeunes Découvreurs	Sandra Thibeault
Arc-en-Ciel	Martin-C.Leblanc - ABSENT	les Marguerite	Nancy Toutant
Au Cœur-des-Monts	Mylaine Martel - ABSENTE	L.-Hippolyte-Lafontaine	Guy Nadeau - ABSENT
Au-Fil-de-l'Eau	Anne Lebrun	Ludger-Duvernay	Cynthia Larose - ABSENTE
Aux-Quatre-Vents	Stéphanie Lanctôt	Madeleine-Brousseau	Maxime Bazinet - ABSENT
Carignan-Salières	C.-A. G.Faucher - ABSENT	Mère-Marie-Rose	Maude Éthier - ABSENTE
de Bourgogne	Philippe Privé - ABSENT	Mgr.-Gilles-Gervais	Mireille St-Denis - ABSENTE
de l'Amitié	David Gagnon - ABSENT	Notre-Dame	Marie-Claude Cyr - ABSENTE
de l'Aquarelle	Sylvie Gorgeon		
de l'Envolée	Aucun	Paul-VI	Marie-Ève Turcotte
de l'Odyssée	Marie-Lyne Duguay	Père-Marquette	Yves Ouellette (S)
de la Broquerie	Renée Landry - ABSENTE	Pierre-Boucher	Isabelle Charbonneau
de la Chanterelle	Marie-Claude Genest	Saint-Charles	Nicolas Bousquet - ABSENT
de la Mosaïque	Sophie Boily	Saint-Denis	Daniel Duchesne - ABSENT
de la Passerelle	Jessica Phaneuf - ABSENTE	Saint-Mathieu	Maxime Cayer
de la Pommeraie	Daniel-É.St-Onge - ABSENT	Sainte-Marie	Katherine Labelle - ABSENTE
de la Source	P. Bélanger (S) - ABSENT	Secondaire de Chambly	Anny Larivière (S)- ABSENTE
de Montarville	S. Beauregard - ABSENT	Secondaire de Mortagne	Étienne Jean
de Salaberry	Julie Lepage	Sec. du Grand-Coteau	Line Desormeaux - ABSENTE
des Cœurs-Vaillants	Sylvain De Blois(S)	Sec. Du Mont-Bruno	Sophie Torres-Cros
des Trois-Temps	Audrey Ricard - ABSENTE	Sec. François-Williams	Sandra Lemay - ABSENTE
du Carrousel	C. Montpetit - ABSENT	Sec. Le Carrefour	Michèle Fontaine
du Grand-Chêne	Luc Belley	Secondaire Ozias-Leduc	Normand Boisclair
du Moulin	Josée Marc-Aurèle	Secondaire Polybel	Isabel Godard
Du Parchemin	Sylvie Blais - ABSENTE	Éducation internationale	Marie-Hélène Talon
Du Tourne-Vent	Simon Dansereau - ABSENT	Orientante l'Impact	Nancy Truchon - ABSENTE
Georges-Étienne Cartier	Mélanie Gervais - ABSENTE		
Jacques-de-Chambly	Monia Sigejeje	Représentant ÉHDAA	J.-François Lortie
Jacques-Rocheleau	Gilles Cazade		
Jolivent	C. Tremblay - ABSENTE		
J.-P. Labarre	Patricia Noury - ABSENTE	<b>Participants et Invités de la CSP</b>	
L'Arpège	M.-Claude Landry- ABSENTE	Mme Iris Montini	Directrice générale adjointe
La Farandole	Louis-Philippe Desjardins		
La Roseraie	Claudie Gervais - ABSENTE		
Le Petit-Bonheur	Bao Trinh		
Le Rocher	Évelyne Robitaille		
Le Rucher	Aucun	Autre	
Le Sablier	À VENIR	Marlène Girard	Secrétaire du Comité

**COMITÉ DE PARENTS**  
**Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 13 juin 2019**  
Au siège social de la CSP situé au 1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville

---

**1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Après constatation du quorum, le président Normand Boisclair déclare l'assemblée ouverte à 19 h 15.

**2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CP2018-  
2019-62**

Il est proposé par Gilles Cazade et appuyé par Sophie Boily d'adopter l'ordre du jour tel que révisé avec l'ajout du point 5 surprise! (décaler les autres points)

**ADOPTÉE UNANIMENT**

**3. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public.

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 16 MAI 2019**

**CP2018-  
2019-63**

Il est proposé par Marie-Lyne Duguay et appuyé par Yves Ouellette d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 16 mai 2019 tel que présenté.

**ADOPTÉE UNANIMENT**

**5. HOMMAGE À MARIE-HÉLÈNE TALON**

Suite à la fin du parcours scolaire de ses enfants, le parent doit quitter toutes ses implications. Les membres du comité exécutif du Comité de parents ont tenu à organiser un hommage à madame Marie-Hélène Talon afin de souligner son engagement et son dévouement à la promotion des droits et des intérêts des parents d'élèves des écoles publiques dans les structures parentales du monde scolaire au cours des treize dernières années (2006-2019). Plusieurs personnes (Normand Boisclair, Isabel Godard, Corinne Payne, Kévin Roy, Hélène Roberge, Iris Montini) sont intervenues afin de décrire son parcours et ses accomplissements en présence de sa famille, de dirigeants de la FCPQ et de commissaires de la CSP. De par son leadership axé sur la mobilisation des personnes et le travail d'équipe multidisciplinaire, Madame Talon a su brillamment porter la cause des parents et des élèves de ses Conseils d'établissement jusqu'au niveau national comme membre de l'exécutif et vice-présidente par intérim de la Fédération des Comités de parents du Québec. Tous remercient madame Talon pour son implication exemplaire.

**6. REMISE DU PRIX RECONNAISSANCE À MADAME NATALIA NIKOLOVA**

La Fédération a créé en 2016 les Distinctions Reconnaissance. Ces distinctions permettent aux comités de parents de souligner un engagement parental exceptionnel pour valoriser et encourager l'implication parentale dans le milieu scolaire. Cette

**COMITÉ DE PARENTS**  
**Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 13 juin 2019**  
Au siège social de la CSP situé au 1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville

---

année, ce prix a été remis à madame Natalia Nikolova, bénévole à l'école Les Marguerite depuis plus de 6 ans. Ce prix reconnaît plus particulièrement son dynamisme et son talent naturel de motiver les troupes et de réunir dans l'école parents et grands-parents afin que ceux-ci s'impliquent et prennent part aux activités des enfants. Encore une fois, félicitations à notre lauréate 2019 !

**7. QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Isabelle Charbonneau questionne certains éléments ou termes contenus dans la lettre reçue de la CSP concernant les résultats de l'analyse du projet éducatif.

**Réponse :** Madame Montini préfère vérifier auprès des instances responsables du projet éducatif. La réponse sera expédiée aux membres dès que possible.

Étienne Jean considère que les voyages scolaires sont adressés aux familles ayant les capacités financières. Il craint que l'écrit de gestion concernant les voyages scolaires puisse devenir un facteur de division à l'intérieur des écoles.

**Réponse :** Madame Montini mentionne que l'objectif est de s'assurer que tous ont une compréhension commune de ce qu'est un voyage scolaire et une même façon de faire (campagne de financement, participation des élèves HDAA, etc.). Pour les modalités sur lesquelles les CÉ peuvent donner des orientations, il appartient à chaque milieu de s'entendre.

Josée Marc Aurèle travaille sur un projet à son école et aimeraient savoir s'il est possible de joindre des gens du service des ressources matérielles durant la période estivale s'ils ont des questions.

**Réponse :** La CSP est fermée durant la période des vacances « de la construction »; mais en dehors de cette période, il est possible de joindre les personnes concernées.

**8. CONSULTATION POUR DÉSIGNER LE SUBSTITUT DU PROTECTEUR DE L'ELEVE**

Josée Marc-Aurèle propose, appuyé par Bao Trinh, que ce point soit traité à huis clos.

La recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique de la candidature est présentée séance tenante compte tenu du caractère confidentiel de certaines informations. À la lumière des informations, les membres du Comité de parents conviennent de recommander au Conseil des commissaires la nomination de Madame Amélie Lavigne au poste de substitut du Protecteur de l'élève.

Josée Marc-Aurèle propose la levée du huis clos.

**Nomination d'un Substitut du Protecteur de l'élève**

CP2018-  
2019-64

CONSIDÉRANT que le Comité de parents, selon l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*, doit être consulté sur la nomination d'un substitut du Protecteur de l'élève;

**COMITÉ DE PARENTS**  
**Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 13 juin 2019**  
Au siège social de la CSP situé au 1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville

---

CONSIDÉRANT que l'expérience passée a démontré qu'il est parfois impossible au Protecteur de l'élève d'exercer sa fonction temporairement pour raison de congé de maternité ou de problème de santé d'où la pertinence de nommer un substitut à l'avance;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique obtenue le 21 mai 2019;

IL EST PROPOSÉ par Anne Lebrun et appuyé par Luc Belley que le Comité de parents

RECOMMANDÉ au Conseil des commissaires la nomination de madame Amélie Lavigne au poste de substitut du Protecteur de l'élève.

**ADOPTÉE UNANIMENT**

**9. GOUVERNANCE SCOLAIRE**

Les résultats de la consultation en ligne effectuée récemment auprès des membres concernant la gouvernance scolaire sont présentés. Pour faire suite aux discussions qui ont eu lieu sur le sujet, les membres ont convenu de rejeter le projet de résolution proposé. Ils préfèrent attendre le dépôt d'un projet de loi prévu à l'automne prochain avant de prendre position. Selon le vote pris à cet effet, si la résolution est présentée au Conseil des commissaires, les commissaires-parents devront voter contre la proposition.

**10. RETOUR SUR LE COLLOQUE FCPQ**

Sous le thème « Nos jeunes : futurs citoyens responsables » et le slogan « Éveillons leur conscience! », chacun des dix (10) participants au Colloque 2019 de la FCPQ, tenu le 1er juin dernier, a partagé avec les membres un résumé des ateliers auxquels ils ont participé. Tous ont apprécié d'avoir assisté à cet événement voulant mettre de l'avant la responsabilité et le rôle essentiel des parents dans le développement personnel et social de leurs enfants. En plus de recevoir une copie de la présentation, les membres pourront avoir accès sous peu au document via le site web de la CSP:

<http://csp.ca/publications/vie-democratique/comite-de-parents/documents/>

**11. ADOPTION DU CALENDRIER 2019-2020 DES RENCONTRES DU COMITÉ DE PARENTS**

Les membres ont reçu copie du calendrier 2019-2020 des séances du Comité de parents et ont adopté celui-ci tel que proposé.

10 octobre 2019 (AG)	19 mars 2020
7 novembre 2019	16 avril 2020
5 décembre 2019	14 mai 2020
16 janvier 2020	11 juin 2020
20 février 2020	

**COMITÉ DE PARENTS**  
**Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 13 juin 2019**  
Au siège social de la CSP situé au 1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville

---

---

Le calendrier sera accessible sur le site web de la CSP via le lien suivant :  
<http://csp.ca/vie-democratique/comite-des-parents/>

**12. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2018-2019**

Une revue des différentes sections complétées du rapport annuel 2018-2019 est faite aux membres. Une copie du document final sera expédiée aux membres lorsque les sections des résultats du sondage d'appréciation et du bilan financier seront disponibles.

**13. LES BONS COUPS**

Les élèves de L'École Du Moulin ont vécu leur première expérience du programme « Nager pour survivre » les 11 et 12 juin derniers. Plus d'informations seront disponibles sous peu. Si certains parents ont des questions, ils pourront contacter Josée Marc-Aurèle par courriel (via la secrétaire du Comité de parents).

**14. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS**

**Trésorerie - Budget de fonctionnement du Comité de parents 2019-2020**

La CSP a adopté ses encadrements financiers pour l'année 2019-2020. Suite au dépôt d'un document faisant état des besoins financiers du Comité de parents (dont les membres ont reçu copie), le Conseil des commissaires a adopté l'octroi d'un budget de fonctionnement de 20 000 \$ pour la prochaine année, plutôt que de 12 750 \$ actuellement.

**15. PAROLE AUX MEMBRES**

Le président remercie les membres pour leur présence tout au cours de l'année et leur souhaite un bel été.

**16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

CP2018-2019-65      L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Isabelle Charbonneau et appuyé par Marie-Hélène Talon de lever l'assemblée. Il est 22h25.

**ADOPTÉE UNANIMENT**

---

Normand Boisclair

---

Marlène Girard

**COMITÉ DE PARENTS**  
**Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 13 juin 2019**  
Au siège social de la CSP situé au 1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville

---

**ANNEXE « A »**  
**RAPPORT DES REPRÉSENTANTS**  
**13 juin 2019**

**I. RAPPORT DE LA PRÉSIDENCE (Normand Boisclair)**

Le 29 mai, j'ai assisté à une présentation de différents services que la CSP offre aux citoyens du territoire. Plusieurs élus municipaux et représentants d'organismes publics et communautaires étaient présents. Au cours de cet événement, j'ai eu l'occasion de présenter le projet « Les parents à l'école » que certains membres du Comité de parents (Marie-Hélène Talon, Marc Gauthier et Isabel Godard), ont mis sur pied au cours des deux dernières années.

<https://csp.ca/articles/la-csp-au-service-des-citoyens-et-des-familles/>

**II. RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS**

(Sylvie Gorgeon, commissaire-parent au primaire / Isabel Godard, commissaire-parent au secondaire / Normand Boisclair, commissaire-parent sans désignation / Jean-François Lortie, commissaire-parent CCSÉHDAA)

**Faits saillants de la séance tenue le 4 juin 2019**

— Le Conseil des commissaires a formé un comité de consultation afin de réviser le plan de répartition des écoles primaires du secteur Beloeil-McMasterville-Saint-Mathieu-de-Beloeil. Cet exercice de révision est nécessaire en raison de l'augmentation des inscriptions à l'école au Cœur-des-Monts et de la disparité importante entre les populations scolaires des écoles primaires du secteur. Le comité a pour mandat d'analyser le plan de répartition actuel afin de soumettre à la consultation des conseils d'établissement des écoles et des parents, des hypothèses de nouveau plan. Pour ce faire, le comité rendra public un document de consultation à la fin septembre et tiendra une soirée d'information et une soirée de consultation en octobre. Les parents et les membres des conseils d'établissements pourront donner leur avis verbalement ou par écrit. Le résultat de cette consultation sera soumis au Conseil des commissaires et celui-ci adoptera le nouveau plan de répartition le 3 décembre 2019. Le comité pourra aussi recommander au Conseil, s'il y a lieu, l'adoption de mesures particulières en lien avec la mise en place du nouveau plan de répartition. Le nouveau plan de répartition s'appliquera à compter de l'année scolaire 2020-2021.

— Les membres du Conseil ont adopté les modifications apportées au Règlement No.12015 sur la délégation de fonctions et de pouvoirs modifié pour faire suite à des modifications législatives apportées au cours des dernières années, notamment à la Loi sur l'instruction publique.

— Les membres du Conseil ont adopté le Plan de reddition de comptes 2019-2020 à 2021-2022, puisque le plan adopté en février 2016 vient à échéance le 30 juin prochain. Tenant compte des redditions de comptes prévues et rendues obligatoires par diverses lois, dont la Loi sur l'instruction publique, ce plan comporte les redditions

**COMITÉ DE PARENTS**  
**Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 13 juin 2019**  
Au siège social de la CSP situé au 1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville

---

de comptes nécessaires au Conseil des commissaires sur notamment les diverses politiques qu'il a adoptées et les pouvoirs qu'il a délégués.

- Les membres du Conseil ont adopté la Politique relative aux services aux dîneurs, telle que révisée. Les modifications portent sur les montants facturés pour le service aux dîneurs, au primaire et au secondaire, à compter de l'année scolaire 2019-2020. La politique sera disponible sur le site Web de la Commission scolaire à [www.csp.ca](http://www.csp.ca) à l'onglet « Publications ».
- Les membres du Conseil ont adopté les encadrements financiers pour l'année scolaire 2019-2020.
- En vue d'acquérir un immeuble adjacent à l'école Au-Fil-de-l'Eau et un autre adjacent à l'école de l'Envolée, le Conseil a mandaté le directeur du Service des ressources matérielles pour qu'il négocie avec les propriétaires de ces deux immeubles afin d'en arriver à une entente favorable pour la Commission scolaire des Patriotes.

**III. RAPPORT DE LA TRÉSORERIE (Normand Boisclair - depuis février 2019)**

L'adoption des encadrements financiers par le Conseil des commissaires lors de la séance du 4 juin dernier a permis d'octroyer un budget de 20 000 \$ au Comité de parents pour le budget de fonctionnement 2019-2020. Ce montant se veut une bonne augmentation par rapport au budget de 12 750 \$ dont nous bénéficions depuis quelques années, en raison des compressions dans le système d'éducation.

Cette augmentation fait suite à un rapport qui a été soumis à la présidente de la CSP, Mme Hélène Roberge, M. Luc Lapointe, directeur général ainsi qu'à Mme Angèle Latulippe, directrice du service des ressources financières.

**IV. RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT (Sophie Torres-Cros)**

**Faits saillants de la rencontre du 29 mai 2019**

**LES SUIVIS :**

**Modification au régime pédagogique sur les deux récréations de 20 minutes chacune le matin et l'après-midi pour les élèves du primaire**

La CSP est toujours en attente du texte officiel. Théoriquement les écoles de son territoire seraient réglementaires selon leur constatation, donc il ne devrait pas avoir d'impact dans notre organisation actuelle. Par contre la CSP regarde pour essayer de bonifier cette mesure. Toute la problématique revient sur le problème de l'impact sur le transport versus les horaires. Ex : les autobus du 2nd sont partagés avec ceux du primaire, il peut y avoir jusqu'à 3 trajets pour un même bus. Donc si on modifie l'horaire d'un bus au 2nd, on change tous les trajets pour les autres horaires, sachant

**COMITÉ DE PARENTS**  
**Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 13 juin 2019**  
Au siège social de la CSP situé au 1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville

---

aussi que l'on ne peut pas modifier le temps du dîner car cette période est encadrée par une convention collective.

A l'heure actuelle, la CSP manque de temps pour concrétiser cette bonification, car en l'absence du texte officiel, elle ne sait pas si finalement elle doit faire des ajustements ou non, et pour l'année scolaire prochaine, il faut d'ores et déjà prévoir le redéploiement des agents de surveillance, les différents mouvements de personnel et le rajout d'éventuelles périodes de surveillance.

Donc la CSP suppose être correct avec les 20 minutes et reste en attente pour le futur. Elle espère, qu'après avoir eu connaissance des textes officiels, pouvoir travailler plus longuement sur la bonification du service offert concernant le transport.

**Entente avec les établissements privés**

L'entente est faite, elle est passée fin Avril à l'exécutif. Il reste juste un suivi administratif qui est d'acheminer les documents aux écoles pour signatures.

**Reddition de compte sur l'application de la politique relative au transport des élèves pour l'entrée et la sortie quotidienne des classes ET informatisation de la gestion des places disponibles.**

Avec le choix de ne plus charger de frais aux parents en ce qui concerne les places disponibles, la politique du transport de la CSP n'est plus actuelle et donc il faut la réviser. Les demandes des parents et beaucoup de plaintes sont reliées aux places disponibles. En pratique la CSP a jusqu'au mois d'octobre pour donner la réponse à un parent en attente d'une place disponible. Car cette dernière doit attendre la fin de la rentrée scolaire au complet pour connaître le nombre de places disponibles, alors que les parents eux, souhaitent une réponse bien plus tôt.

Pour améliorer cette gestion des places disponibles, il va être mis en place une inscription en ligne qui permettra un traitement plus rapide des demandes (avant il fallait remplir un document papier et après le traiter manuellement avec les risques de perte ou d'erreurs) donc en levant des intermédiaires, on permettra de faciliter et de donner plus rapidement des nouvelles aux parents.

Ceci dit cette informatisation ne réglera pas toutes les problématiques liées aux places libres! (il est possible qu'une famille pendant 2 ans de suite obtienne une place libre dans un bus, mais pas la 3ième année car il se peut qu'il ait eu une augmentation d'élèves dans le bus....les parents ne sont pas contents et c'est souvent le cas des plaintes).

**POUR INFO :** Dans les plaintes, il y a aussi quelques commentaires (peu) concernant les chauffeurs. La CSP se penche également sur l'amélioration des formations des conducteurs, afin que ceux-ci soient mieux outillés pour gérer les comportements des élèves dans l'autobus, en plus de la gestion des alentours (qui incombe au

**COMITÉ DE PARENTS**  
**Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 13 juin 2019**  
Au siège social de la CSP situé au 1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville

---

conducteur). Afin d'améliorer la gestion de cette problématique : que faire par rapport aux comportements des élèves dans l'autobus? la CSP désire voir la meilleure façon de collaborer avec les milieux (les écoles...services de garde) afin de sensibiliser les enfants à leurs comportements et leur montrer que ce qu'ils font dans l'autobus et vu et suivi et également jugé (notamment au secondaire). Ex : intimidation, consommation. La période d'autobus n'est pas « un flottement » dans la surveillance des élèves.

En dernier recours il y a un accord, avec le transporteur, pour permettre l'installation d'une caméra dans l'autobus SI NECESSAIRE pour régler un problème qui perdure et ne se règle pas suite aux différentes interventions.

Également les arrêts dangereux : quelques fois il est possible de devoir déplacer un arrêt qui était correct suivant la topographie car d'une année à l'autre il y a eu des modifications majeures.

**Prévisions budgétaires 2018-2019 (révisées en avril 2019), CSched et outil de communication GÉOBUS**

Bonne et mauvaise nouvelle à ce sujet. La mauvaise est qu'il y a un déficit à ce sujet (environ 120 000 \$ chiffres de septembre). la bonne est que ce dernier n'est pas catastrophique, car il y a un changement suite à l'accord avec les écoles privées, qui consiste à l'ajout de 3 journées additionnelles, entraînant un coût supplémentaire pour la CSP. Mais ce dernier sera facturé aux milieux scolaires bénéficiaires (donc retourne à la CSP environ 50 000 \$). Un nouveau calcul sera fait avec la prise en compte de ces journées additionnelles.

Pour améliorer les transports, la CSP a fait appel à une société spécialisée dans la planification en lui demandant des conseils pour endiguer le déficit budgétaire et optimiser ses véhicules. Cette société utilise un logiciel dont l'algorithme (outils précis de simulation) permet un calcul suivant les différents trajets et aide ainsi à trouver des astuces, à analyser certains parcours comme un meilleur jumelage de trajet, améliorer le temps de transport (suivant les horaires et routes ils ont des outils précis de simulations notamment google par ex entre 8h et 9 h cette route est difficile), affiner le nombre de véhicules nécessaires simulation de changement d'horaire. Donc la CSP grâce à l'analyse préliminaire regarde si elle va faire des économies, si ce sera rentable de faire affaire avec cette compagnie. D'autres commissions scolaires ont eu affaire avec eux et sont très satisfaites.

C'est la première année, que la CSP a à faire à un déficit sur le transport. Donc elle cherche les moyens, des astuces pour par exemple libérer des véhicules et les mettre ailleurs et aussi diminuer le temps de transport ...La CSP pense qu'il est possible de n'avoir à faire qu'une seule fois avec eux et que ceci leur permettra et suffira de changer leur vision des choses. Ici également les résultats seront connus en Août.

**COMITÉ DE PARENTS**  
**Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 13 juin 2019**  
Au siège social de la CSP situé au 1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville

---

GÉOBUS est un outil de communication de la CSP qui permet de contacter DIRECTEMENT les parents. On ne passe plus par l'école comme intermédiaire. Concrètement, il y a moins de responsabilité pour l'école, la tâche administrative pour les secrétaires scolaires est allégée, l'information vient plus vite aux parents, ce qui est rassurant pour eux car avec les moyens de communication actuels, les infos vont vite et ne sont toujours « fiables ».

#### **Transport des élèves HDAA**

La CSP dit qu'elle a fait un gros travail sur ces classes car ils vont devoir faire face à une logistique de PLUS de classes et donc doivent analyser tous les effets sur le transport.

Pour l'an prochain, certains élèves seront bougés pour être rapprochés de leur milieu et donc bénéficier d'un transport moins long (bénéfice pour l'élève). On souhaite éventuellement de réduire le nombre de berlines au bénéfice de mini-bus afin d'habituer l'élève au transport en commun)....tout en pensant à regarder les besoins particuliers de certains élèves, comme notamment la prise en charge à la porte pour des élèves du secondaire.

#### **Questions diverses**

Ceintures de sécurité : Transport Canada et transport Québec étudient cette possibilité depuis un an. D'après la CSP les véhicules scolaire notamment les bancs à l'intérieur sont conçus pour absorber les chocs ! Par contre, il est vrai que la faiblesse de ces véhicules scolaires est le choc de côté ! Les véhicules sont considérés sécuritaires. Il n'y a pas de solution parfaite à ce sujet. Une expérimentation est actuellement faite aux USA. Donc suivant la décision de transport Québec, la CSP se conformera à la décision.

Souhait de la CSP : Conscientiser, responsabiliser, bonifier le transport.

Prochaine rencontre : 11 novembre 2019

#### **V. RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF AUX SERVICES ÉHDAA (Jean-F. Lortie)**

#### **Faits saillants de la rencontre du 10 juin 2019**

Retour sur le 2e colloque national de la FCPQ du 1er juin dernier. Cindy Rossignol et Jean-François Lortie étaient présents et ont partagé leurs coups de cœur de la journée aux autres membres du comité.

Retour sur la conférence sur l'inclusion scolaire qui sera offerte aux parents par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du mercredi 22 mai dernier. Nous avons eu 24 participants et 13 d'entre eux ont complété le sondage. Les

**COMITÉ DE PARENTS**  
**Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 13 juin 2019**  
Au siège social de la CSP situé au 1740, rue Roberval, St-Bruno-de-Montarville

---

appréciations de la conférence et de la conférencière sont très bonnes. Nous avons également adopté notre calendrier des réunions pour l'année 2019-2020. À noter que notre assemblée générale se tiendra le lundi 7 octobre 2019 au siège social de la CSP.

La prochaine rencontre se tiendra le 23 septembre prochain. L'assemblée générale annuelle se tiendra le 7 octobre 2019.

**VI. RAPPORT DES DÉLÉGUÉES FCPQ (Marie-H. Talon et Marie-Ève Turcotte)**

**Colloque** : le rapport des parents qui y ont assisté sera présenté jeudi. On fera également un bref retour sur le conseil général.

**Projet de loi 12 sur la gratuité scolaire** : on vous a envoyé un courriel avec des informations au sujet de l'adoption du PL. Plus d'infos à venir la semaine prochaine. Ne manquez pas le webinar de mercredi 12 juin, 19h, accessible ici: <https://zoom.us/j/694584973>

Ci-joint, le lien vers l'Infolettre du 8 mai 2019 : <https://mailchi.mp/fcpq/infolettre-de-la-fcpq-bi9i2aowu6-1329189>

**VII. REPRÉSENTANTS DE SECTEURS**

Vert (Isabelle Charbonneau)

Bleu (Bao Trinh)

Rose POSTE À COMBLER

Blanc (Sophie Torres-Cros)

**VIII. À SURVEILLER DANS VOS CÉ (juin)**

- Prévisions budgétaires 2019-2020
- Liste du matériel didactique
- Liste des fournitures scolaires
- Bilan des activités du CÉ
- Approbation de la programmation des activités éducatives et des voyages
- Approbation des campagnes de financement
- Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité pour l'année suivante (code de vie)
- Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence (bilan, recommandations)
- Information des prévisions de la clientèle
- Projet éducatif

*La prochaine rencontre du Comité de parents - l'Assemblée générale annuelle se tiendra le 10 octobre 2019.*